



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

**Commission fédérale de coordination pour les questions familiales  
COFF**

---

# Rapport annuel 2015

---

## **Rapport annuel 2015**

© 2015 Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), Berne

### **Renseignements**

Simone Hebeisen Bartlome, COFF, Berne

Viviane Marti, COFF, Berne

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF)

Effingerstrasse 20, 3003 Berne

Tél. 058 462 91 22

Fax 058 464 06 75

sekretariat.ekff@bsv.admin.ch

[www.coff-ekff.ch](http://www.coff-ekff.ch)

## Table des matières

Les activités de la COFF en 2015 .....	4
1 Séances plénières .....	4
2 Points essentiels.....	4
2.1 Etude « L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants ».....	4
2.2 Rencontres CFQF / COFF sur le thème du congé parental en Suisse .....	6
2.3 Fête pour les vingt ans de la COFF.....	6
2.4 Perspective – Politique familiale .....	7
2.5 Rencontre avec les délégués cantonaux aux questions familiales .....	7
3 Procédure de consultation .....	8
4 Relations publiques .....	8
4.1 Prises de position publiques et interventions dans les médias .....	8
4.2 Contacts avec des services de l'administration et avec le public.....	8
5 Perspectives pour 2016 .....	9
6 Membres de la COFF en 2015 .....	10
7 Publications de la COFF .....	12

## Les activités de la COFF en 2015

En 2015, une des priorités de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) a été l'étude « L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants », publiée en novembre 2015 sous la forme d'un rapport de recherche et d'une brochure.

La préparation et la réalisation de la manifestation marquant les 20 ans de la COFF, le 14 novembre 2015 à Berne, a constitué une autre priorité. La commission a invité à cette fête vingt familles (parents, enfants et grands-parents) venues de toute la Suisse.

En outre, la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) et la COFF ont continué de se mobiliser pour l'instauration d'un congé parental ; à cette fin, elles ont mené des entretiens avec des organisations et des parlementaires intéressés, et organisé conjointement trois manifestations.

La commission déplore le départ de son membre Pierre Weiss, docteur en sciences économiques et sociales, député au Grand Conseil genevois, membre de la présidence du PLR Suisse et membre du Comité directeur du PLR genevois, décédé en mai après une longue maladie.

## 1 Séances plénières

La COFF s'est réunie quatre fois en 2015 (les 10 février, 12 mai, 15 septembre et 17 novembre). Lors de ces séances plénières, elle a traité principalement les thèmes et les dossiers suivants :

- Suivi des dossiers de politique familiale au niveau fédéral
- Planification et organisation de la fête marquant les 20 ans de la COFF
- Planification et organisation de trois manifestations communes avec la CFQF sur le thème du congé parental (planification, conception, organisation)
- Procédure de consultation : loi sur l'adoption
- Présentation du *PNR 60 Egalité entre hommes et femmes* : « Organisations favorables à la famille et congé de paternité », par la professeure Brigitte Liebig
- Présentation des résultats de l'étude *L'accès aux structures d'accueil préscolaires dans le Canton de Vaud* par Giuliano Bonoli, professeur en politique sociale et administration, responsable de la chaire de politique sociale à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) et membre de la COFF
- Présentation de l'étude *Swiss Infant Feeding Study (SWIFS)* par Elisabeth Zemp, Unit leader Society, Gender and Health, Schweizerisches Tropen- und Public-Health Institut, Basel membre de la COFF
- Présentation des premiers résultats de l'enquête *Familles et générations 2013* par Martin Camenisch et Andrea Mosimann, Office fédéral de la statistique OFS, section Démographie et migration
- Présentation de la *révision des normes CSIAS* par Dorothee Guggisberg, secrétaire générale de la Conférence suisse des institutions d'action sociale et membre de la COFF
- Procédure de consultation : modification de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants
- Renouvellement intégral pour la période administrative 2016 à 2019

## 2 Points essentiels

### 2.1 Etude « L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants »

Les moyens de concilier vie familiale et activité lucrative ou formation constituent l'un des thèmes prioritaires de la COFF. Pour elle, la souplesse des conditions de travail, la disponibilité de postes à temps

## Rapport annuel 2015

partiel, l'introduction d'un congé de paternité ou d'un congé parental ainsi que l'offre de structures d'accueil de qualité, en suffisance et abordables pour les parents sont des éléments fondamentaux pour arriver à mieux concilier famille et travail.

La COFF a commandé une étude sur l'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants afin de stimuler le développement de cet accueil en Suisse. Ce projet de recherche a été attribué au bureau de recherche et de conseil INFRAS, à Zurich.

L'étude « L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants » a débouché sur la publication, en novembre 2015, d'un rapport de recherche ainsi que d'une brochure destinée à un large public, aux autorités, aux communes et aux écoles. Cette dernière résume les principaux résultats du rapport de recherche et présente également six portraits offrant un aperçu de la diversité et de la complexité des solutions de garde et des situations de prise en charge des familles en Suisse.

L'étude a cherché à répondre aux questions suivantes :

- Comment parents et enfants apprécient-ils les structures de jour pour ce qui est de la qualité de l'accueil, de l'organisation ou des frais ?
- L'offre d'accueil correspond-elle aux besoins des parents et des enfants ? Quels sont les problèmes et les améliorations possibles ?
- Dans quelle mesure les structures d'accueil parascolaire permettent-elles aux parents de concilier l'exercice d'une activité professionnelle et la vie de famille ?

D'après les résultats de cette étude qualitative et les dernières observations de la recherche, la COFF a constaté que concilier vie de famille et activité professionnelle s'apparente à un numéro d'équilibre relativement délicat, même lorsque les conditions favorables sont réunies. Car si la plupart des familles parviennent à relever les défis de la prise en charge quotidienne des enfants et à assumer leurs responsabilités, elles sont confrontées à des difficultés. Pour concilier au mieux leur vie de famille et leur activité professionnelle, elles ont besoin, tout comme leur entourage, de conditions stables et de structures d'accueil parascolaire sur lesquelles elles puissent compter. Une telle situation profiterait non seulement aux familles et à leurs enfants, mais aussi au monde du travail et à la société dans son ensemble.

S'appuyant sur les résultats de cette étude et sur les connaissances actuelles de la recherche, la COFF a proposé une série de mesures urgentes à prendre. Elle recommande aux responsables politiques, aux professionnels et aux employeurs aux niveaux national, cantonal et communal de coopérer en particulier sur les points suivants :

### **1 L'offre : développer l'accueil parascolaire et ouvrir les structures pendant les vacances scolaires**

La conciliation entre famille et activité professionnelle est optimale lorsque des structures d'accueil parascolaire sont accessibles partout et en tout temps, y compris durant les vacances scolaires.

### **2 La qualité : définir des normes**

Le domaine de l'accueil parascolaire doit être régi par des normes de qualité, à l'instar du domaine préscolaire (par ex. stratégie pédagogique, qualifications professionnelles requises pour le personnel d'encadrement, taux d'encadrement).

### **3 Les tarifs : rendre les offres abordables pour tous les parents**

Les tarifs doivent être modérés. Les cantons, les communes et les employeurs doivent s'employer à ce que l'accueil parascolaire soit abordable pour tous les parents.

### **4 Un changement d'approche : combiner l'accueil parascolaire avec l'école**

Idéalement, l'école et les structures d'accueil devraient agir en partenariat et collaborer le plus étroitement possible afin de faciliter et de garantir les transitions.

### **5 L'accessibilité : rendre l'accueil parascolaire accessible à toutes les familles**

Certains groupes cibles importants n'ont pas encore accès à l'accueil parascolaire. Les familles dont le revenu et le niveau de formation sont modestes – souvent les familles issues de la migration – recourent encore peu à ces structures. Pour contrer ce problème, une offre suffisante et la fixation de tarifs modérés ne suffisent pas. Encore faut-il que ces familles en connaissent l'existence et y aient accès.

### **6 Une mise en réseau : diffuser les bonnes pratiques**

Il est essentiel d'instaurer une collaboration entre les acteurs du domaine de l'accueil parascolaire aux niveaux national, cantonal et communal, et de les mettre en réseau. Dans cet esprit, il faut mettre sur pied des plateformes d'échanges pour contribuer à la création et au développement de l'accueil parascolaire.

## **2.2 Rencontres CFQF / COFF sur le thème du congé parental en Suisse**

La Suisse ne connaît pas à ce jour de congé parental payé et réglé par la loi. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2005, l'allocation de maternité est une indemnité versée à la mère après la naissance d'un enfant. Selon la réglementation en vigueur du régime des allocations pour perte de gain (APG), les femmes salariées ou de condition indépendante ont droit pendant quatorze semaines à une allocation qui compense 80 % du salaire perçu avant la naissance (pour un montant maximal de 196 francs par jour). Pendant les huit premières semaines, elles ont l'interdiction de travailler ; ensuite, elles ont le droit de reprendre leur activité lucrative, mais alors leur droit à l'allocation s'éteint.

De nos jours, nombre de jeunes couples souhaiteraient continuer à se répartir les tâches de manière équitable, même après la naissance d'un enfant. Les femmes d'aujourd'hui s'engagent professionnellement. Elles veulent poursuivre leur activité professionnelle une fois devenues mères, mais l'arrivée d'un enfant est souvent synonyme pour elles d'interruption du parcours professionnel. Quant aux hommes, ils veulent être des pères présents et assumer leurs responsabilités éducatives. Le congé de paternité de quelques jours introduit dans certaines entreprises ne suffit pas : il ne permet pas aux hommes de s'impliquer activement dans la garde des enfants. Pour que les parents puissent se répartir les rôles et les tâches comme ils l'entendent et vivre selon le modèle familial qui leur convient, il faut introduire dans la législation un élément essentiel : un congé parental payé pour tous, dont puissent bénéficier les mères et les pères.

C'est pourquoi la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) et la COFF se sont mobilisées pour l'instauration d'un congé parental. A cette fin, elles ont mis sur pied conjointement une rencontre, qui s'est tenue à Berne le 15 janvier 2015, avec des organisations et des parlementaires intéressés ; deux séances de travail ont suivi, les 18 mars et 3 juin 2015. La CFQF et la COFF poursuivront leur travail sur ce sujet en 2016.

## **2.3 Fête pour les vingt ans de la COFF**

La COFF s'engage pour que les familles puissent choisir comment concilier leurs tâches familiales et professionnelles en fonction de leurs besoins. C'est pourquoi elle a invité, à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire, vingt familles venues de toute la Suisse qui se distinguent par leur composition (biparentales, monoparentales, recomposées, arc-en-ciel, nombreuses, etc.) et par la manière dont elles se partagent les tâches. Quelque 70 personnes (parents, enfants et grands-parents) ont participé à cette fête, dont l'objectif était de trouver, dans le cadre d'un « World Café », des réponses aux questions posées par la COFF sur le thème des moyens de concilier profession et famille. Le World Café est une technique d'animation éprouvée qui permet à de larges groupes d'échanger leurs connaissances et leurs expériences dans un court laps de temps, et d'élaborer de nouvelles idées et propositions. Pendant ce temps les enfants, au nombre d'une quarantaine, ont préparé un spectacle de cirque qu'ils ont présenté à la fin de la journée.

En après-midi, suite au discours officiel de la présidente de la COFF, les résultats du World Café ont été transmis au président du Conseil national Stéphane Rossini dans une enveloppe géante adressée au Parlement.

### Synthèse des résultats émanant du World Café :

Les familles participantes souhaitent avant tout des modèles de travail flexibles. Elles aimeraient également un congé familial ou parental, ainsi qu'un congé paternité. Elles souhaiteraient des structures d'accueil de jour de qualité en suffisance et davantage de coordination entre l'accueil scolaire et l'accueil extrascolaire. Les familles lancent un appel à l'économie, en lui demandant de considérer l'économie et la famille comme un tout indissociable. Elles souhaitent par ailleurs des avancées en matière de libre choix du modèle familial (sans désavantages, par ex. dans le domaine fiscal). Les thèmes de l'égalité salariale et de l'égalité des chances leur tiennent aussi à cœur.

## 2.4 Perspective – Politique familiale

Le groupement « Perspective – Politique familiale » est une plateforme commune réunissant Pro Familia Suisse, Pro Juventute, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), l'Initiative des villes : Politique sociale, l'Association des communes suisses, l'Union des villes suisses et la COFF. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) prend part à ses séances avec le statut d'invitée. Présidée par Thérèse Meyer-Kaelin, présidente de la COFF, la plateforme s'est réunie quatre fois en 2015 (le 10 mars, le 9 juin, le 22 septembre et le 8 décembre).

Le groupement « Perspective – Politique familiale » permet à ses membres d'échanger des informations. En 2015, il a abordé différents thèmes et écouté les exposés suivants :

- exposé de Dorothee Guggisberg, secrétaire générale de la CSIAS, sur le thème *Résultats des études sur le forfait pour l'entretien et sur le système d'incitations dans l'aide sociale / révision des normes CSIAS*
- exposé de Gabriela Felder, responsable du *Programme national contre la pauvreté*, sur ce programme
- exposé de Lucrezia Meier-Schatz, conseillère nationale et directrice de Pro Familia Suisse, sur les *Principaux dossiers de politique familiale traités au Parlement*

## 2.5 Rencontre avec les délégués cantonaux aux questions familiales

La COFF organise depuis 2004, de concert avec un canton hôte à chaque fois différent, une rencontre annuelle avec les délégués cantonaux aux questions familiales afin de discuter des derniers développements de la politique familiale et de procéder à des échanges d'expériences.

La quatorzième de ces rencontres s'est déroulée le 21 mai 2015 à Zurich. Organisée conjointement par le Bureau pour l'égalité entre femmes et hommes du canton de Zurich et le secrétariat scientifique de la COFF, la rencontre 2015 a permis d'échanger des informations sur les dossiers de politique familiale en cours et d'écouter les exposés suivants :

- présentation de l'ouvrage *Und es geht doch! Wenn Väter mitziehen* par son auteure, la journaliste indépendante et chargée de cours Barbara Lukesch
- présentation *Choix d'une profession (a)typique : opportunités et écueils* par Evéline Huber, directrice de Weitblick Consulting
- présentation du projet *Dem Beruf ist dein Geschlecht egal*, du Bureau pour l'égalité entre femmes et hommes du canton de Zurich, par Maya Ziegler, collaboratrice scientifique de celui-ci
- présentation du projet pilote vaudois *Coaching Familles - CoFa* par Antonello Spagnolo, chef de la section Aide et Insertion Sociales (AIS), service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) de l'Etat de Vaud, et Hasnia Abdellaoui, coach CoFa à l'OSEO Vaud. Ce projet vise à augmenter ou à stabiliser les revenus des familles au revenu d'insertion (RI), à leur permettre de sortir du RI par l'accès aux prestations complémentaires Familles et à leur permettre d'acquérir une totale autonomie financière.

La rencontre 2016 aura lieu le 3 novembre dans le canton de Neuchâtel.

### 3 Procédure de consultation

En 2015, la COFF a participé à la consultation suivante<sup>1</sup> :

- modification de la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants

### 4 Relations publiques

#### 4.1 Prises de position publiques et interventions dans les médias

La présidente et la vice-présidente se sont exprimées publiquement sur des thèmes de politique familiale dans des interviews, des articles de journaux ainsi que des exposés présentés à diverses occasions :

- Meyer-Kaelin, Therese, «Il congedo parentale in Svizzera», émission Millevoci, RTSI, 1.7.2015
- Pfaffinger, Monika, «Wie sollte ein zeitgemässes Zivil- und Familienrecht aussehen?», Diskussionsbeitrag in: Zeitschrift Frauenfragen 2015, S. 70 f
- Pfaffinger, Monika, Präsentation «Modell „Elternzeit-Elterngeld» und Position der EKFF », Impuls-Veranstaltung zum Elternurlaub, EKFF/EKF, Bern, 15.1.2015
- Pfaffinger, Monika, «Weshalb Familienpolitik hoch im Kurs ist», Diskussionsbeitrag zum Artikel von Sermin Faki, in: Zentralschweiz am Sonntag vom 5.4.2015
- Pfaffinger, Monika, «Ein guter Vater entsteht nicht in zwei Wochen», Diskussionsbeitrag zum Artikel von Martin Wilhelm, in: Tagesanzeiger vom 15.5.2015
- Stern, Susanne, INFRAS (en collaboration avec le secrétariat scientifique de la COFF), « L'accueil parascolaire en Suisse vu par les parents et les enfants », CHSS 6/2015, Berne
- Le secrétariat scientifique a coordonné en collaboration avec Maria Ritter, secteur Recherche et évaluation de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS, le forum Recherche & analyses fondamentales du 3 décembre 2015, auquel étaient invités les collaborateurs de l'administration fédérale. Susanne Stern (INFRAS) y a présenté l'étude de la COFF « L'accueil parascolaire en Suisse vu par les parents et les enfants »

#### 4.2 Contacts avec des services de l'administration et avec le public

- Le secrétariat scientifique de la COFF a traité de nombreuses demandes d'information ou de documentation venues de citoyens, de journalistes ou d'étudiants
- Il a participé à des échanges réguliers d'informations avec le secteur Questions familiales et le domaine Famille, générations et société de l'OFAS
- Il a pris part à diverses rencontres avec les secrétariats scientifiques d'autres commissions extra-parlementaires (par ex. Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, Commission fédérale pour les questions féminines)

---

<sup>1</sup> Les prises de position de la COFF sont disponibles au format pdf sur son site Internet [www.coff-ekff.ch](http://www.coff-ekff.ch).



## **Rapport annuel 2015**

- Il a présenté le 6 mai 2015 à Saint-Gall, à la section Suisse orientale de la Fédération suisse des sages-femmes, un exposé sur le thème du congé parental en Suisse
- Thérèse Meyer-Kaelin a été invitée le 30 octobre 2015, avec d'autres présidentes et présidents de commissions extra-parlementaires sortants, à la maison de Watteville par le conseiller fédéral Alain Berset

## **5 Perspectives pour 2016**

Le début de la nouvelle législature coïncide avec des changements à la présidence ainsi que parmi les membres (six nouveaux membres).

En 2016, la COFF poursuivra son action sur les thèmes prioritaires suivants :

- organisation de la 15<sup>e</sup> rencontre des délégués cantonaux aux questions familiales, qui se tiendra dans le canton de Neuchâtel
- poursuite du projet « Instauration d'un congé parental en Suisse »
- nouveaux thèmes liés à la législature, à déterminer par la commission dans sa nouvelle composition
- lancement du nouveau site Internet de la COFF

## 6 Membres de la COFF en 2015

### Présidente

Meyer-Kaelin, Thérèse, ex-conseillère nationale

### Vice-présidente

Pfaffinger, Monika, Dr en droit, professeure-assistante à la Faculté de droit, Université de Lucerne

### Membres

Bonoli, Giuliano, PhD, professeur en politique sociale et administration, responsable de la chaire de politique sociale à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP), Université de Lausanne

Diez Grieser, Maria Teresa, Dr phil. I, psychologue spécialisée en psychothérapie FSP, responsable du projet Praxisforschung à l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfant, à Zurich

Efionayi-Mäder, Denise, lic. soc. / diplômée DESMAP, directrice-adjointe du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel

Fattebert, Blaise, lic. ès théologie, directeur du Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI)

Gembler, Nadine, responsable nationale des Ressources humaines Coop, Bâle

Guggisberg, Dorothee, Executive MPA Université de Berne, dipl. travail social HE, directrice générale de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), Berne

Hoch, Nadine, directrice de kibesuisse, Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant et directrice de kita-netzwerk-ost.ch

Lalive, Rafael, Dr en économie, professeur à la Faculté des Hautes Etudes commerciales, Université de Lausanne

Putallaz, François-Xavier, Dr en philosophie, professeur titulaire à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg

Robinson, Patrick, PhD, consultant, porte-parole de la coordination romande des organisations paternelles (CROP)

Wanner, Philippe, Dr en démographie, professeur à l'Institut d'études démographiques et du parcours de vie, Université de Genève

† Weiss, Pierre, Dr en sciences économiques et sociales, député au Grand Conseil genevois, membre de la présidence du PLR Suisse, membre du Comité directeur du PLR genevois

Zemp, Elisabeth, Prof. Dr med., responsable de l'unité Society, Gender and Health, Institut tropical suisse et de santé publique, Bâle

### Représentant-e-s de l'administration (avec voix consultative)

Buscher, Marco, lic. phil., chef suppléant de la division Population et formation, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel

Durrer, Sylvie, Dr ès lettres, linguiste, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Berne

## **Rapport annuel 2015**

Stampfli, Marc, Dr phil., chef suppléant du domaine Famille, générations et société, chef du secteur Questions familiales, Office fédéral des assurances sociales, Berne

### **Responsables du secrétariat scientifique (avec voix consultative)**

Hebeisen Bartlome, Simone, lic. sc.com.

Marti, Viviane, lic. rer. soc.

## 7 Publications de la COFF

### **Auswirkungen von Armut und Erwerbslosigkeit auf Familien. Gesamtstudie**

Stefan Spycher, Eva Nadai, Peter Gerber, 1997. L'étude comporte trois parties : 1 : Literaturbericht, 220 p., 2 : Datengrundlagen in der Schweiz, 146 p., 3 : Literaturlisten, 38 p. (*allemand*), commande : COFF

### **Les effets de la pauvreté et du chômage sur les familles – Un aperçu de l'état de la recherche en Suisse**

Synthèse de l'étude intégrale, par Katharina Belser, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 1997, 43 p. N° de commande 301.600 (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

### **Les effets de la pauvreté et du chômage sur les familles – Recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales**

Berne, 1998, 30 p. N° de commande 301.601 (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

### **Les familles en mutation – Informations et données de la statistique officielle**

Werner Haug, Office fédéral de la statistique, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 1998, 37 p. (*avec CD-Rom*). N° de commande 301.602 (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

### **Modèles de compensation des charges familiales – Une étude chiffrée pour la Suisse**

Sur mandat de la COFF, Tobias Bauer et Elisa Streuli, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, Berne, 2000, 131 p. N° de commande 301.603 (*français ou allemand*), commande : COFF

### **Reconnaître les prestations familiales et réduire la pauvreté des familles**

Position de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales sur le rapport « Modèles de compensation des charges familiales », Berne, 2000, 10 p. (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

### **Nicht-monetäre Angebote für Familien: Angebotskategorien und Empfehlungen für das weitere Vorgehen. Diskussionsgrundlage**

Sur mandat de la COFF, Hans-Martin Binder, Christine Bächtiger, Barbara Müller, Institut für Politikstudien INTERFACE, Lucerne, 2000, 39 p. (*allemand*), commande : COFF ou fichier pdf sur le site : [www.interface-politikstudien.ch](http://www.interface-politikstudien.ch)

### **Position de la COFF sur la qualité de la garde extra-familiale des enfants**

2<sup>e</sup> colloque de la COFF, Berne, 12 mars 2002, 3 p. (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

### **Allocations familiales en Suisse. Etude menée dans la perspective d'une refonte du système**

Sur mandat de la COFF, Gerhard Hauser-Schönbächler, Berne, 2002, 25 p. (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

### **A propos d'un système de prestations complémentaires en faveur des familles à l'échelle suisse**

Rapport à l'attention de la COFF, Eveline Hüttner et Tobias Bauer, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, Berne, 2002, 34 p. (*français, italien ou allemand*), commande : COFF\*

### **Reconnaître les prestations de toutes les familles. Position**

Perspective – Politique familiale, Berne, 2002, 7 p. (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

## Rapport annuel 2015

### **Familles et migration. Etudes sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales**

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2002, 128 p.  
N° de commande 301.604 (français, italien ou allemand), 17 fr. 50, commande : OFCL\*

### **La politique familiale, pourquoi ? Arguments et thèses**

Kurt Lüscher, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2003, 66 p. N° de commande 301.605 (français ou allemand), 10 fr., commande : OFCL\*

### **Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle : le problème vu sous l'angle de la politique familiale**

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2004, 148 p.  
N° de commande 301.606 (français, italien ou allemand), 19 fr. 50, commande : OFCL\*

### **10<sup>e</sup> anniversaire de l'Année internationale de la famille 1994. La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) dresse un bilan**

Berne, septembre 2004, 10 p. (français ou allemand), commande : COFF\*

### **Soigner, garder et payer. La famille et les phases tardives de la vie**

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2006, 118 p.  
N° de commande 301.607 (français ou allemand), 17 fr., commande : OFCL\*

### **Familles – Education – Formation**

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2008, 87 p. N° de commande 301.608 (français ou allemand), 25 fr., commande : OFCL\*

### **L'accueil de jour extrafamilial et parascolaire en Suisse. Un état des lieux de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales**

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2009, 48 p. N° de commande 301.609 (français ou allemand), 8 fr., commande : OFCL\*

### **Congé parental – allocations parentales. Un modèle de la COFF pour la Suisse**

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2010, 62 p.  
N° de commande 301.610 (français ou allemand, italien en version abrégée), gratuit, commande : COFF\*

### **Pour une politique du logement favorable aux familles. Sept thèses de la COFF**

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2011, 12 p.  
(français ou allemand), gratuit, disponible uniquement au format pdf\*\*

### **L'accueil parascolaire vu par les parents et les enfants**

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2015, 39 p.  
N° de commande 318.858 (français, italien ou allemand), gratuit\*

\* Disponible aussi au format pdf sur le site [www.coff-ekff.admin.ch](http://www.coff-ekff.admin.ch) \*\* Rubrique « Publications »

Adresses pour les commandes

#### **OFCL**

Office fédéral des constructions et de la logistique, Diffusion publications, 3003 Berne,  
tél. 058 465 50 50, fax 058 465 50 09, ou [www.publicationsfederales.ch](http://www.publicationsfederales.ch)

#### **COFF**

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, secrétariat, OFAS,  
Effingerstrasse 20, 3003 Berne, tél. 058 462 91 22, fax 058 464 06 75, ou [www.coff-ekff.admin.ch](http://www.coff-ekff.admin.ch)